18e ANNÉE (2e SÉRIE). **No 28** 9 JUILLET 1896.

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR : A. DENIS, Chanoine, ancien secrétaire général de l'Evêché de Langres

RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT, Ancien supérieur du Grand-Séminaire de Langres

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'univers, est de 15 fr. avec le Supplément : **L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL** ***de 10 fr. sans le Supplément.***

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le chanoine DENIS, directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Le mot du récit mosaïque de la Création qui a le plus embarrassé les exégètes paraît être le mot *jour*. Voudriez-vous dans un article succinct nous exposer deux choses sur lesquelles on a écrit des milliers de volumes :

1° Comment les Pères grecs, puis les Pères latins ont-ils interprété ce mot *jour?* En quoi consistent notamment le système *allégorique* d'Origène, le système *littéraliste* de saint Ephrem et de saint Basile, et le système *mitigé* de saint Grégoire de Nysse et de saint Augustin ?

2° Quels sont les systèmes qui sont actuellement en faveur ? Quelques détails seraient bien intéressants et bien utiles, touchant l'*idéalisme* et le *concordisme*, ou les *iours-périodes*. Un mot aussi des points faibles de chaque système.

R. — C'est en effet le mot *jour* qui a le plus embarrassé les exégètes. Les uns, comme Origène, pour sortir des inextricables difficultés qu'ils rencontraient, ont eu recours à l'*allégorie ;* d'autres, comme saint Ephrem et saint Basile, se sont cramponnés à l'explication purement *littérale ;* d'autres avec saint Grégoire de Nysse et saint Augustin ont pris une *voie moyenne* entre ces deux écoles. C'est la théorie de saint Augustin, étayée de preuves scientifiques modernes, qui paraît surtout prévaloir à notre époque. Il n'est pas sans intérêt d'étudier les efforts inouïs de l'esprit humain pour comprendre ce simple mot, dicté par l'Esprit-Saint.

I. Le système *allégorique* a pour fondateurs le Juif Aristobule et Philon de l'école Judéo-Alexandrine. Celui-ci à la fois vénérait Moïse et admirait Platon. Il s'appliqua à les concilier, et n'y parvenant point, il sacrifia le sens littéral de la Genèse : « Quand Moïse raconte que Dieu acheva son œuvre le sixième jour, dit-il, n'allez pas croire qu'il s'agit d'un intervalle de jours, il s'agit simplement d'un nombre parfait, six. » Cela signifie que l'œuvre de Dieu est parfaite.

L'école chrétienne d'Alexandrie partit du même principe sur lequel bientôt elle bâtit la théorie suivante : L'œuvre de Dieu est parfaite ; or il est plus digne de la toute-puissance et de l'immutabilité divines que la création ait été faite d'une seule fois *simultanément*. N'est-ce pas ce que la Genèse indique nettement par ces mots : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ?

Tel fut l'enseignement de Clément d'Alexandrie. Son disciple, Origène, l'appuya de son vaste génie et de son vaste savoir. Alors comme aujourd'hui, ce furent les attaques qui enfantèrent les systèmes. Les Gnostiques, les Néo-platoniciens jetaient à la face des chrétiens, par la bouche de Celse, le Voltaire d'alors, ce qu'ils appelaient les absurdités de Moïse. Origène, devançant les conceptions élevées du moyen âge, voyait, dit Mgr Freppel, « les lettres, les arts et les sciences, formant les propylées d'un temple dont la philosophie serait la base, et la théologie le couronnement et le sommet. » La science obstruait les abords du temple, il entendait les dégager, et pour cela il accepta ses conclusions, espérant façonner avec ses matériaux épars un monument à la vérité catholique. « Quel homme doué de sens commun, dit-il, croira qu'il ait pu exister un premier, un second et un troisième jour, un soir et un matin, sans soleil, ni lune, ni étoile ? »

Impuissant à concilier la Bible prise au sens littéral avec la science, il fabrique un autre système. Il se heurte, sans espérer le franchir, à l'obstacle des jours de vingt-quatre heures. Eh bien ! de cet obstacle il se fera un piédestal d'où il célèbrera l'immutabilité et la puissance de Dieu. Le Créateur n'a pas eu besoin de s'y reprendre à six fois pour accomplir son œuvre, cela eut été indigne de lui. Il l'a faite en une seule fois, et elle est merveilleusement belle. Ces six jours n'indiquent nullement une succession de temps, mais l'ordre général qui resplendit dans la création, où tout aboutit à proclamer la royauté de l'homme sur la nature : « Aucune créature n'est plus ancienne l'une que l'autre. Toutes les espèces ont été créées à la fois par un seul *fiat* de la divine volonté » (Saint Athanase).

Cette large théorie d'ailleurs était bien conforme à sa trempe d'esprit. Comme le remarque excellemment le P. Brucker, il recourt au sens allégorique, parce que le sens littéral « ou bien ne lui paraît pas assez digne de la divinité, qui, suivant sa belle expression, est comme diffuse dans tout le corps de l'Ecriture, ou du moins n'épuise pas à ses yeux les enseignements que l'Esprit-Saint y a déposés pour nous. » Toutefois son système était avant tout un système de défense.

La géologie l'a renversé, en nous prouvant à l'évidence que la vie ne s'est manifestée sur la terre que par degrés, à la suite d'effroyables et providentielles secousses. Aussi bien, le système d'Origène et de l'école d'Alexandrie fut-il bientôt battu en brèche par le système *littéral* et par l'école *syrienne* représentée par Ephrem d'Edesse, Chrysostôme d'Antioche et Basile de Césarée.

II. Les noms signifient des choses, dit en substance saint Ephrem ; il faut les en croire et leur donner leur vrai sens. Le ciel de la Genèse est un vrai ciel, la terre une vraie terre, les jours de vrais jours. « Que personne donc ne s'avise de chercher des allégories dans l'œuvre des six jours. Il n'est point permis d'affirmer que ces choses furent instantanément créées que l'Ecriture dénonce comme apparues successivement à des jours séparés et distincts. »

Mais le célèbre diacre comprit et enseigna cette chose neuve, que Dieu créa d'abord, suivant le premier verset de la Genèse, la matière confuse dont il fit ensuite les mondes, idée féconde que recueilleront à l'envi saint Grégoire de Nysse, saint Augustin et les savants modernes.

Donc, suivant saint Ephrem, les jours de la Genèse sont de vrais jours, des jours de vingt-quatre heures. Sa doctrine fut embrassée par saint Jean Chrysostôme, qui vit dans la création successive « le nombre, le poids, la mesure, » l'ordre providentiel ; — puis développée avec beaucoup de netteté par Sévérien, évêque de Gabalès. « Le premier jour, disait Sévérien, Dieu produisit du néant, et à partir du second jour, il ne produisit plus du néant... il ne fit rien de plus que donner beauté et forme à ce qu'il avait déjà fait sortir du néant. »

Saint Basile, à Césarée, enseigna les principes de saint Ephrem, et poussa à l'exagération le système littéral. Tous les mots, dit-il, doivent être pris dans leur sens obvie. « Ceux qui ne suivent pas l'interprétation commune de l'Ecriture, n'appellent pas « l'eau » de l'eau. Ils voient sous cette expression quelque chose de tout différent, et ils donnent de même une signification fantaisiste au mot « poissons », et au mot « plante »... Pour moi j'appelle une plante, plante... » On voit jusqu'à quelle acuité le système allégorique d'Origène avait indisposé les esprits. Cependant l'illustre docteur d'Alexandrie ne contestait nullement le côté historique de la Bible, il en défendait pied à pied tous les récits, même celui des dimensions de l'arche, et il ajoutait à ce propos : « Cela soit dit pour ce qui concerne l'histoire, contre ceux qui s'efforcent d'attaquer les Ecritures de l'Ancien Testament comme contenant des choses impossibles et déraisonnables. »

Les attaques de Celse avaient seules poussé à l'allégorisme : le défaut de contradictions vigoureuses amena le littéralisme syrien à des absurdités opposées. Saint Jean Chrysostôme prétendit que la terre repose sur les eaux parce que le Psalmiste a dit : *Super maria fundavit eam ;* et Cosmas Indicopleuste enseignait gravement que Dieu « ayant étendu les cieux comme une tente, » l'univers a la forme du tabernacle de Moïse. Ils n'acceptaient même plus les métaphores usuelles. Une réaction était inévitable, elle fut provoquée par saint Grégoire de Nysse.

III. Ce qui caractérise les Pères Cappadociens, c'est l'amour de la science. « Et je n'entends pas seulement, dit saint Grégoire de Nazianze, cette noble science qui dédaigne les ornements et la pompe du langage pour ne s'attacher qu'au salut et à la beauté des biens spirituels, je parle aussi de la science profane que tant de chrétiens, bien aveugles sans doute, rejettent comme pleine d'écueils et de dangers, comme éloignant de Dieu. N'avoir que les mœurs ou la science toute seule, c'est n'avoir qu'un œil. » Saint Basile était certainement l'homme le plus savant de son temps. A la science il joignait l'éloquence ; la langue grecque, sur ses lèvres et sous sa plume, retrouva une sonorité antique, et conquit une élévation, une splendeur de pensée qu'elle n'avait jamais connues

Cependant son système touchant les jours génésiaques ayant subi quelques critiques, son plus jeune frère, saint Grégoire de Nysse, résolut de le défendre, poussé d'ailleurs par leur frère aîné Pierre, évêque de Sébaste. D'un génie moins élevé, mais plus méthodique, Grégoire de Nysse respecta scrupuleusement la doctrine de Basile, mais il entreprit de l'expliquer, tout en se défendant d'être jamais en divergence avec lui. En creusant son sujet, il étendit ses vues, et parvint à des conclusions qu'il n'avait point prévues peut-être tout d'abord.

Pour lui aussi la création a été simultanée. « Celui qui peut tout, a produit à la fois par sa volonté sage et puissante toutes les choses dont se compose la matière. Au lieu de dire que Dieu a fait en même temps tout ce qui est, Moïse dit qu'il a fait *sommairement* ou *au commencement* le ciel et la terre. Le sens de ces deux mots est le même ; « au commencement » et « sommairement » signifient l'un et l'autre « simultanément ». Au premier mouvement de la volonté de Dieu, tout exista : la substance de tous les êtres, le ciel, l'éther, les astres, le feu, l'air, la mer, la terre, les animaux, les plantes. » Mais les êtres n'ont existé qu'en germe, ou dans leur semence ; les six jours ont été consacrés aux créations individuelles.

Donc à ses yeux, Dieu créa d'abord — pour prendre le langage moderne — la matière cos-

mique, la grande nébuleuse d'où furent ensuite formés le soleil, la lune, les mondes célestes. Curieuse, son explication touchant la lumière et le soleil : la lumière primitive tourna pendant les trois premiers jours autour de la terre qu'elle éclaira, et de cette matière lumineuse Dieu créa le quatrième jour seulement le soleil et les astres. (V. Vigouroux, *Cosmogonie mosaïque.)* Non moins étonnante son idée pour la condensation et la formation des corps lumineux : « Mélangez ensemble, dit-il, de l'huile, du vif-argent et de l'eau, dans un même vase, quoique les trois aient été un moment mêlés, le vif-argent à cause de sa densité plus grande descend tout entier au fond du vase, l'eau s'accumule au-dessus de lui, et enfin les gouttes d'huile surnagent au-dessus des deux autres liquides. Je crois qu'on peut conjecturer que les choses se sont passées d'une manière analogue pour la formation des corps célestes. »

En vérité, l'on ne pouvait pas lui demander plus, vu l'état de la science d'alors, et il fait preuve d'une singulière perspicacité. Il devine en effet, suivant la remarque du P. Zahm, comment se groupèrent les molécules de la matière nébulaire pour former des masses séparées. Il ne savait pas que toute masse fluide, ainsi que l'a démontré M. Plateau, tend par elle-même à prendre la forme sphérique, mais il en a eu l'intuition, et il explique ainsi comment ces masses de matière, animées d'un mouvement de rotation, s'élancèrent avec ordre dans l'espace et y produisirent les sphères célestes.

Il n'ose toutefois aborder nettement la question des jours de vingt-quatre heures, de peur de contredire son frère. Il la tourne, il la côtoie. « Il est impossible de ne pas voir qu'à ses yeux les enseignements de l'école littérale n'arrivent pas à expliquer d'une façon satisfaisante les déclarations de Moïse et qu'une nouvelle interprétation, celle même qu'il suggère avec tant de modestie, est seule capable de résoudre les difficultés soulevées, et d'harmoniser les paroles du texte sacré avec les données de la science profane. » (P. Zahm.) Mais il n'en est pas moins le grand précurseur de l'exégèse scientifique moderne.

IV. Chez les Pères latins, saint Ambroise reproduit à peu près l'enseignement de saint Basile. Saint Jérôme effleure à peine en passant la grande question cosmogonique, mais saint Augustin s'en préoccupe toute sa vie. Rien n'est intéressant à étudier comme les tâtonnements de ce beau génie, qui médite, cherche une solution, établit un système dans un livre, le renverse dans un autre, et prie ardemment Dieu sans cesse, dans les termes les plus suppliants, de venir à son aide et de l'éclairer. Lui aussi était le plus grand savant de son époque, très versé dans les sciences profanes qu'il avait étudiées ou enseignées, et voilà qu'elles l'arrêtaient maintenant sur le seuil de la Genèse !

Deux idées fixes l'accompagnent partout. Il voudrait concilier le récit de la Genèse et la science, et expliquer le récit mosaïque sans faire intervenir constamment le miracle.

Alors il fait à Dieu cette belle prière :

« Faites-moi entendre et comprendre comment vous avez fait au commencement le ciel et la terre. Moïse en a écrit le récit. Il l'a écrit et s'en est allé, passant de Vous ici-bas à Vous là-haut. Il n'est plus là devant moi maintenant, car s'il y était, je le retiendrais, je le questionnerais, je l'adjurerais en Votre nom de me découvrir ces choses, et je prêterais attentivement les oreilles du corps aux sons qui sortiraient de sa bouche... Mais puisque je ne puis m'adresser à lui, je vous en supplie, Vous, ô Vérité qui, remplissant mon âme, avez mis sur mes lèvres le langage de la vérité, vous mon Dieu ! je vous en prie, pardonnez-moi mes fautes, et puisque vous avez accordé à Votre Serviteur de parler de ces choses, accordez-moi aussi la grâce de les comprendre » (Confessions).

Voilà le modèle et le secret du travail sacré.

Cette prière fit descendre sur son esprit des lumières étonnantes. Ce qui l'embarrasse, avant tout, c'est le sens du mot « jour. » Evidemment pour lui il ne s'agit pas de jours de vingt-quatre heures : sa haute raison lui dit que Dieu a tout fait par lentes et larges successions. Surtout ce ne sont pas des jours solaires : « Les jours que nous connaissons, dit-il, ont un soir, quand le soleil se couche, et un matin, quand le soleil se lève. Mais les trois premiers jours n'avaient point de soleil, puisque, selon la sainte Ecriture, il fut créé seulement le quatrième jour ! » (Cité de Dieu, lib. XI.)

C'est dans son livre *de Genesi ad litteram* surtout, qu'il expose le système définitif auquel il s'arrête sans pouvoir en démontrer l'irréfutable vérité, mais, avec l'intuition, la certitude morale qu'il faut diriger de ce côté la boussole de l'exégèse.

S'il s'agissait de jours ordinaires, pense-t-il, pourquoi au septième jour n'est-il pas dit aussi : « Et du soir et du matin fut fait le septième jour ? » Pourquoi ce septième jour n'a-t-il pas de soir ? C'est donc qu'il dure encore ? Ce ne fut donc pas un jour solaire ? Alors pourquoi les autres seraient-ils limités à vingt-quatre heures ?

Non ; Moïse parle de jours « extraordinaires » entièrement « différents de ceux qui composent nos semaines ». Il désigne et explique ainsi les œuvres de la création et leur développement successif, naturel, leurs transformations, leurs évolutions progressives. Le soir n'est pas un crépuscule, ni le matin une aurore. Ces mots sont des métaphores qui indiquent « le matin le commencement, et le soir la fin d'une œuvre divine. »

« Un peu de géologie, dit le P. Zahm, quelques connaissances des fossiles que la paléontologie nous montre ensevelis dans les strates de l'écorce terrestre, un aperçu des théories cosmogoniques inspirées par les découvertes de la physique et de l'astronomie moderne, c'était tout ce qu'il aurait

fallu à saint Augustin pour donner à son système d'interprétation la perfection et la solidité que les exégètes d'aujourd'hui lui ont communiquées. »

Surtout pas de miracles à jet continu. Dieu au jour de la création du ciel et de la terre a posé, établi des lois, « les lois de la nature, » les raisons causales des choses, *causales rationes*, et le monde se développe suivant des transformations naturelles, conformes à ces lois, effets de ces causes. L'*opus creationis* a été direct, simultané ; l'*opus perfectionis* a demandé six jours, c'est-à-dire un temps indéterminé. Dieu a semé partout la vie en des germes qui ont ensuite produit, « par l'opération des lois naturelles, les diverses formes de la vie végétale et animale » (Zahm). « La graine contient l'arbre, dit le grand docteur. Aussi devons-nous penser que, toutes choses ayant été créées par Dieu à la fois, *simul*, le monde contenait en lui-même tout ce qui allait être manifesté plus tard, non-seulement les cieux avec leur soleil, leur lune et leurs étoiles... mais encore ces autres êtres qu'il produisit en puissance et dans leurs causes, *potentialiter et causaliter*, au sein des eaux et sur la terre, avant l'heure de leur apparition sous la forme que nous connaissons. »

Cette pensée, il y revient sans cesse pour la développer par des considérations de la même nature, mais apportant chacune sa clarté nouvelle : l'*opus perfectionis* a été successif, *secundum intervalla temporum*, les jours sont des époques qui ont parfois empiété l'une sur l'autre, *permixtio dierum*, pour que s'accomplisse l'évolution lente et naturelle des choses *per volumina sæculorum*. Mais rien de miraculeux. Cette doctrine, saint Thomas la fera sienne en s'appuyant sur l'évêque d'Hippone : *In prima autem institutione naturæ non quæritur miraculum, sed quid natura rerum habeat, ut Augustinus dicit* (1ª, q. 67). Dieu ne fait pas de miracles inutiles.

Quel scrupule chez les Pères afin de tout expliquer scientifiquement ! N'oublions pas qu'ils étaient les plus grands savants d'alors, et qu'ils étaient passionnés pour cette science qui leur avait tant coûté. Origène enseignait à ses disciples la physique et l'astronomie avant de leur faire aborder l'étude de l'Ecriture sainte, et saint Augustin proclame que la science « engendre, nourrit, défend et fortifie la foi. » Ainsi d'ailleurs ont parlé tous les vrais savants, depuis saint Augustin jusqu'au cardinal Franzelin qui déclare « que l'interprétation des endroits de l'Ecriture qui traitent des choses naturelles peut être beaucoup aidée par les sciences naturelles », jusqu'à M. Pasteur qui disait, au rapport de Mgr Baunard : « Quand on a bien étudié, on revient à la foi du paysan breton. Si j'avais plus étudié encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne. » Car la science et la foi nous montrent la même vérité, mais sous deux faces.

En somme, les savants en savent-ils aujourd'hui beaucoup plus que saint Grégoire de Nysse et saint Augustin, sur la nature de la lumière ? La grande objection était autrefois : « Comment la lumière peut-elle être indépendante du soleil ? Et si le soleil et la lumière sont tout un, comment celle-ci a-t-elle pu être créée le 1er jour, tandis que le soleil ne l'a été que le quatrième ? »

Saint Grégoire de Nysse disait : La lumière est une sorte de matière d'un genre spécial. Elle fut longtemps disséminée partout, dans la vaste nébuleuse, puis ses éléments se réunirent en vertu de certaines lois d'affinité ou d'attraction et se fixèrent dans les astres. — On prétend que cette théorie est fausse. Qu'en sait-on ? D'après Huyghens la lumière est produite par les vibrations de l'éther. Soit. C'est une autre hypothèse, voilà tout. Sans entrer au fond de la question, ni vouloir y aller de son propre système, Laplace s'est contenté de dire : « Le soleil est le fils de la lumière plutôt que la lumière fille du soleil. » C'est ce qui a été dit de plus clair là-dessus. Mais saint Grégoire de Nysse n'a pas dit autre chose.

Les autres Pères depuis saint Augustin n'ont guère modifié son enseignement. « La substance des choses, dit saint Grégoire le Grand, a été créée simultanément, mais les diverses espèces n'ont pas reçu simultanément les formes qui leur sont propres. » Ainsi les végétaux ne se sont manifestés que le troisième jour, « mais ils avaient été créés en substance le premier jour, avec la terre d'où ils sont sortis » (Moral. l. 32). Bède accentue le mot *jour* dans le sens de *temps*. Pour lui la matière première a été créée en un *jour* ou *temps* d'une durée indéterminée, *in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram* (Gen. II, 4), mais l'arrangement de la matière a demandé six jours de vingt-quatre heures.

De ces diversités d'interprétation, il faut conclure d'abord que les Pères ont toujours réclamé et affirmé une parfaite indépendance d'esprit pour l'explication du récit de Moïse. Si nous n'expliquons pas tout, disent-ils en résumé, c'est que nous ne savons pas tout. Mais il n'y a pas de contradiction possible entre la parole de Dieu et la science humaine.

Ce qu'il faut conclure surtout, avec le P. Brucker, c'est qu'il n'y a pas de *tradition théologique* sur la question. « La question de la nature des six jours ne saurait se résoudre par l'autorité de l'Eglise ou de la tradition patristique. Sans doute l'interprétation plus littérale du récit de la création a pour elle la majorité des docteurs et des exégètes de l'antiquité chrétienne. Mais ils ne l'ont pas soutenue comme une vérité appartenant au dépôt de la tradition et de l'enseignement constant de l'Eglise. » Nous sommes donc libres de penser que la création a été ou simultanée ou successive, qu'elle s'est faite en six jours de vingt-quatre heures, ou en six jours-périodes d'une durée indéfinie.

Ces conclusions posées, examinons maintenant les principaux systèmes actuels qui ont survécu au naufrage des autres. Ils ont encore leurs tenants passionnés; cela ne prouve point qu'ils ne feront pas naufrage à leur tour.

V. Laissons de côté d'abord l'hypothèse du *miracle*, tant combattue par saint Augustin. Dieu peut tout, même produire en une seconde des couches successives qui, au dire des géologues, ont demandé des millions d'années. Mais sa sagesse lui eût interdit d'y créer des fossiles, de les peupler de coquillages et de vertèbres d'animaux qui n'auraient jamais existé. Il n'a pas pu faire cela.

Egalement impraticable le système qui place les bouleversements géologiques du globe après la création de l'homme. Comment l'homme aurait-il pu vivre sur une terre ainsi éprouvée, et à quelle époque reculée, incompatible avec les données de la Bible, remonterait-il donc ?

Très louable, mais très improblable aussi le système de *restitution* proposé par Buckland, et soutenu par le cardinal Wiseman. La création première, disent-ils, fut lente et successive. Entre l'époque où Dieu créa au commencement le ciel et la terre et le premier jour il y eut des millions de siècles pendant lesquels s'opérèrent naturellement les évolutions géologiques et célestes. Ensuite survint une immense catastrophe, le *tohoû vâbohoû* du ℣ 2 de la Genèse. Puis en six jours de vingt-quatre heures Dieu arrangea l'univers. — Mais comment expliquer les fossiles des couches terrestres, si lorsqu'elles se formèrent la vie animale n'existait pas ? D'ailleurs où sont les traces de cette prétendue catastrophe ?

Nous restons donc en présence de deux systèmes : celui de l'*idéalisme*, et celui du *concordisme* ou des *jours-périodes*.

A. Le premier ne se préoccupe point de faire concorder le récit de Moïse avec les conclusions scientifiques. Il n'y a pas de rapport entre ces deux termes, dit-il, ou seulement des rapports si lointains qu'ils sont absolument négligeables, tant le récit mosaïque est au-dessus.

1. Moïse avait pour but d'abord de montrer la toute-puissance du Dieu d'Israël, puis d'établir la semaine et le repos du sabbat. Voilà l'*idée* qu'il poursuit. Aussi bien, la chronologie n'a-t-elle rien à voir ici, car le législateur des juifs entend les frapper par des tableaux qui fassent impression et restent dans leurs esprits. Comme il parle à un peuple oriental il s'adresse surtout à l'imagination. Aussi quelle magnificence dans ces six tableaux merveilleux, précédés de ce splendide décor où le prophète montre Dieu créant le monde, et la terre en désastre jetée dans l'espace et couvée par l'Esprit-Saint !

Alors l'ouvrier se met à l'œuvre pour tirer de l'ordre de cette sublime confusion. La terre gisait dans les ténèbres ; d'un mot, il y fait jaillir la lumière. Restait l'obscurité des nuées énormes ; il sépare les eaux inférieures des eaux supérieures, réservant celles-ci, pour qu'elles fécondent le sol. Le monde terrestre n'était qu'une vaste mer ; il creuse les abîmes de l'Océan qui absorbent les eaux, et la terre apparaît, nue d'abord, puis vêtue de plantes jeunes et vigoureuses.

Quels tableaux incomparables que ceux des trois premiers jours, qui achèvent l'*opus distinctionis !* Les trois qui suivent, ceux de l'*opus ornatûs*, sont plus beaux encore.

Dieu orne d'abord la terre et la réjouit par la lumière du soleil et des astres qui sont les œuvres de ses mains. Et pour la première fois le soleil sourit à la terre verdoyante : quatrième tableau. Puis il peuple les eaux et fait chanter les oiseaux dans les airs. Enfin sur cette terre si bien préparée il fait courir les animaux parmi les forêts, et il produit son dernier chef-d'œuvre, l'homme, le roi, non sans avoir en quelque sorte réuni son divin Conseil : *Faciamus hominem !*

« Et Dieu se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute l'œuvre que Dieu avait créée » (Gen. II, 1-3).

Rapprochez ces paroles des suivantes de l'Exode, disent les idéalistes, et vous verrez clairement le but de Moïse : « Souviens-toi de sanctifier le saint jour du Sabbat... Car en six jours Jéhovah a fait le *ciel* et la *terre* et la *mer* et *tout ce qu'ils contiennent*, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi Jehovah a béni le septième jour et l'a sanctifié » (Exode, XX, 8).

Moïse a ainsi gravé dans les esprits par ses tableaux et son récit l'idée de la *toute-puissance* de Dieu et l'idée du *Sabbat*.

La preuve que ce récit n'est pas purement historique, poursuivent-ils, c'est qu'il est un chant, un hymne plutôt qu'un récit. Le morceau est une poésie détachée, où l'on trouve le rythme, l'élan, le nombre, et comme le refrain chantant après chaque strophe : *Et factum et vespere et mane... Et vidit Deus quod esset bonum.*

2. C'est Mgr Clifford, évêque de Clifton en Irlande, qui a commis les plus grandes hardiesses dans l'idéalisme. « Les vingt-quatre premiers versets de la Bible, dit-il, bien que placés en tête des écrits de Moïse, ne font point partie intégrante du livre de la Genèse qui les suit immédiatement. Ils forment une composition complète par elle-même. Ils sont un hymne sacré rappelant la consécration de chacun des jours de la semaine à la mémoire de l'une ou de l'autre des œuvres faites par le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, en opposition avec la coutume établie par les prêtres égyptiens de rapporter ces mêmes jours de la semaine au soleil, à la lune et aux planètes, et de consacrer chaque jour du mois à rappeler le souvenir des hauts faits de leurs fausses divinités. » Moïse prémunit ainsi contre l'idolâtrie en montrant que le soleil, les astres, les animaux ne sont que des créatures. « Cet hymne n'était pas une histoire de la création, mais une œuvre liturgique ; il faut en interpréter le contenu de la même manière qu'on entend les autres textes qui ont un caractère rituel.

« Lorsqu'il est dit que certaines œuvres ont été accomplies à certains jours de la semaine, cela ne veut rien dire autre chose, sinon que ces jours

sont consacrés à la mémoire des œuvres dont on parle. » Les sept jours « sont appelés simplement le premier, le second, parce que toute référence au nom des planètes étant interdite, il ne reste plus que l'ordre numérique pour les désigner. Quant aux expressions qui se rapportent aux objets et aux phénomènes naturels, comme le firmament, l'abîme, les eaux placées au-dessus du firmament et autres semblables, elles ont exactement, ni plus ni moins, le même sens que ces mots avaient dans la bouche des sages de l'Egypte au temps de Moïse. »

En résumé « dans cet hymne Moïse nous rappelle deux choses. La première, c'est que Dieu a tout créé. Cette vérité, aucun fait scientifique ne l'invalidera jamais. La seconde, c'est que chacun des six premiers jours de la semaine est consacré à une œuvre spéciale accomplie par Dieu, tandis que le septième est consacré au repos de Dieu et doit pour cela être religieusement gardé. » Le reste, la succession des œuvres divines, leur ordre, les périodes du temps, Moïse ne s'en occupe pas. « Nulle part il n'y fait allusion. » Ce sont des questions très secondaires que Dieu a livrées aux disputes des hommes.

3. Il y a bien à redire à ce système. Il supprime les conflits avec la science, mais il en suscite avec la théologie et la raison.

Qu'adviendra-t-il de l'Ecriture, si on la traite ainsi? Si le récit de la création n'est pas nettement historique, pourquoi les autres touchant la chute, le déluge, Abraham, le *Décalogue*, depuis la Genèse jusqu'aux Macchabées, le seraient-ils? A chaque fait, comme l'histoire de Jonas, le poisson de Tobie, le meurtre d'Holopherne, on sera en droit de répondre : « Fiction poétique! »

Quant à ce fameux but que s'est proposé Moïse, où l'a-t-on vu ainsi défini, ou plutôt circonscrit? C'est une *idée* des idéalistes, une base fragile sur laquelle ils bâtissent un séduisant édifice, voilà tout. Si Moïse avait quelque part exprimé cette *idée*, il faudrait l'en croire, mais il avait aussi pour but sans doute de graver, non seulement ces deux principes, mais le *Décalogue* tout entier au cœur des Israélites.

Admettons que le morceau est poétique, mais depuis quand poésie et fiction sont-elles synonymes? Est-ce qu'on ne peut pas décrire en belle poésie des faits très historiques? Lisez donc les cantiques de Moïse, de Débora, les psaumes *Confitemini* 105 et 106. Tout y est histoire exacte racontée en vers.

Moïse écrivait pour être compris; or la *successivité* des jours est tellement accusée — *dies unus, dies secundus* — que tout le monde la voit dans le texte. Maintenant Moïse a tenu visiblement à la mise en scène, parce qu'il s'adressait non pas à des savants, à des esprits raffinés, mais au genre humain. « Si le genre humain n'était composé que de philosophes, écrit le P. Brucker, peut-être lirait-on à la place du premier chapitre de la Genèse un exposé purement didactique du dogme de la création. Mais sûrement, ce n'est pas ce qui conviendrait aux hommes tels qu'ils sont par le fait. De Maistre a bien raison : « Tout le monde est peuple sur ce point, et je ne connais personne que l'instruction dramatique ne frappe plus que les plus belles morales de métaphysique. »

B. Le *concordisme*, loin de se placer en dehors de la science, tient à marcher d'accord avec elle. La géologie et l'Ecriture, dit-il, racontent les mêmes choses, mais d'une manière différente, se plaçant à deux points de vue, non pas opposés mais divers. Puisqu'elles racontent les mêmes choses, elles peuvent les envisager différemment, mais se contredire, jamais! Travaillons à faire *concorder* ensemble leur double récit.

1. La géologie prétend que le mot *jour* ne peut s'entendre de jours de vingt-quatre heures, mais de longues périodes de temps. Soit. Si elle exige un million d'années pour chaque période, rien dans l'Ecriture ne s'y oppose, au contraire. La preuve qu'il ne faut pas donner à tous les jours de la création la même durée, c'est que les trois premiers jours ont paru avant le soleil. D'autre part le mot hébreu, *yôm*, signifie à la fois *jour* et *époque;* la langue hébraïque, très pauvre, n'a qu'un seul terme pour désigner ces deux choses. Après le récit de la création faite en *six jours*, l'historien sacré ajoute en effet cette phrase très remarquable, qui vient à l'appui de notre théorie : « Voilà les générations du ciel et de la terre, quand ils furent créés *au jour* où Jéhovah-Elohim fit la terre et le ciel » (Gen. II, 4). C'est même cette expression qui avait amené Origène et saint Augustin à conclure à la création *simultanée*.

On nous accordera bien d'abord, disent les concordistes, que Moïse n'a pas voulu écrire un traité de géologie. Ne cherchez dans son récit que les grandes lignes scientifiques. Mais elles y sont. Aussi n'indiquera-t-il dans une époque ou que les *créations initiales* ou que le *fait saillant* qui la caractérise, ici l'apparition des végétaux, par exemple, là celle des poissons. Ainsi Dieu n'a pas attendu au cinquième jour pour créer les animaux; mais la présence des poissons, puis des oiseaux, est le fait *saillant* du cinquième jour; leur vie atteignit alors son plein épanouissement. En réalité les espèces animales datent d'auparavant, mais les jours se mêlent, s'enjambent en quelque sorte l'un l'autre, suivant la sublime expression de saint Augustin, *permixtio dierum*.

N'oublions pas d'ailleurs que si Moïse garde l'ordre chronologique, c'est parce qu'il est historien. Mais ce n'est là que son but très secondaire. Son but essentiel est d'instruire les hommes, de leur montrer la puissance et la sagesse de Dieu dans la création, de mettre sous leurs yeux Dieu travaillant six jours et se reposant le septième, image et type de l'homme qui doit l'imiter et dans son labeur et dans son repos. « Six périodes ou journées séparées par autant de nuits composent,

suivant le P. Brucker, le *cycle du travail humain* que doit clore une période de relâche. Six étapes ou phases distinctes de la production des êtres constituent le *cycle de l'activité créatrice*, qui se ferme sur une période indéfinie de repos. »

2. Ces principes posés, nous allons assister, instruits et éclairés par Moïse, aux spectacles principaux de la formation des mondes et du développement géologique.

Dieu crée l'immense nébuleuse, la terre est dans une confusion indescriptible, *inanis et vacua*. L'Esprit de Dieu va faire agir les causes secondes dans la période *primaire*. Les sédiments se déposent lentement, suivant la densité des matières en fusion, activés par de brusques secousses. Puis Dieu illumine ce chaos qui se range. *Fiat lux!* Le soleil éclaire faiblement le globe, entouré de vapeurs épaisses, mais sa lumière diffuse y pénètre pourtant et s'y heurte aux phénomènes électriques résultant des effrayantes combinaisons chimiques des éléments entre eux.

Les assises cambriennes et siluriennes du globe sont posées en ce *premier jour*. Pas de vie encore, pourtant quelques vagues plantes très rares, des fucoïdes, en Angleterre, au sommet du sédiment silurien. Le *deuxième jour*, une couche d'air pur sépare le sol, plein de vapeurs lourdes, des nuages gonflés de pluie. Les plantes sont plus nombreuses, les crustacés se montrent — des *trilobites* — puis voici le premier animal terrestre, dans la partie supérieure du vieux grès rouge ou du terrain dévonien d'Ecosse. « C'est un petit reptile, dit M. Vigouroux, dont la longueur n'atteint pas dix centimètres. Il est connu sous le nom de *Telerpeton elginense*. Mais partout les végétaux précèdent les animaux, suivant les indications de Moïse. »

Les eaux se retirent le *troisième jour*, et la terre apparaît couverte de plantes d'une organisation supérieure à celle des plantes marines; les arbres s'élèvent par forêts denses qui préparent les houilles de l'époque carbonifère. *Germinet terra herbam virentem... et lignum pomiferum* (Gen., I, 11). Ils croissent dans la lumière diffuse comme dans une serre chaude demi-obscure, attendant que le soleil, au *quatrième jour*, lorsqu'il aura déchiré son manteau de nuées, leur donne leur merveilleux développement. Jusque-là, « il n'y avait, dit M. Faye, ni fleurs d'aucune espèce, ni feuilles tombant en hiver, ni arbres à tissu serré et à anneaux concentriques, ni variété de flores pour des latitudes différentes », mais seulement de lâches et lourds tissus pulpeux, car le soleil était presque sans action. Maintenant tout est réveillé, épanoui, splendide de vie et de jeunesse; des insectes brillants, aux mille couleurs, se jouent dans les arbres. L'ère des bouleversements primaires est achevée. »

Voici la *période secondaire*, avec le *cinquième jour*. Dans les eaux les monstres, plesiosaures, ichthyosaures et autres sauriens, se livrent d'épouvantables combats, la mer regorge de poissons. Voici le premier oiseau, le *ptérodactyle*, bientôt suivi des grands échassiers. Ces découvertes géologiques concordent toujours avec la Genèse : *Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli. Creavitque Deus cete grandia* (I, 20, 21).

Avec le matin du *sixième jour* commence la *période tertiaire ;* les mammifères se développent, les mastodontes et les mammouths sont la terreur des animaux. Ils ont laissé leurs os dans les couches tertiaires pour attester la vérité du récit mosaïque. *Et fecit Deus bestias terræ* (I, 25).

L'homme apparaît enfin le soir du sixième jour, à l'*époque quaternaire*..

3. Tel est, en un très bref résumé, le système général des concordistes. Les critiques non plus ne lui manquent pas, bien qu'il reste en faveur. C'est Cuvier qui le premier, en 1821, en a formulé l'ensemble. Depuis, une multitude de savants l'ont plus ou moins développé ou travesti.

Il a contre lui des raisons de poids. D'abord il faut un peu torturer le texte pour l'interpréter dans le sens de périodes comprenant des millions de siècles. — Les juifs ne devaient point l'entendre ainsi. — Aussi bien, ces millions de siècles n'existent-ils peut-être que dans l'imagination trop féconde des savants. Ainsi M. Heer, étudiant la formation d'une couche de houille dans le pays de Galles, disait : « Une couche de treize mètres a exigé de 5.000 à 20.000 ans, l'ensemble aurait exigé au moins 640.000 ans. » Un autre savant, M. Fayol, a réduit ces 640.000 ans à 7.000.

Ensuite l'Ecriture est ainsi trop mise à la remorque d'une science fragile, dont les conclusions très affirmatives d'aujourd'hui pourront être demain réduites à néant. Elle s'oblige à varier avec chaque système nouveau, car nous ne sommes évidemment pas au bout. Jusqu'ici, en effet, l'on avait enseigné que le soleil avait été formé avant la terre. M. Faye prétend maintenant que la terre a été formée avant le soleil; ce qui, d'ailleurs, s'accorderait mieux encore avec la Genèse.

Il nous paraît qu'on a grand tort de se perdre en d'infinis détails, et qu'on fait dire à Moïse des choses auxquelles il n'a nullement songé. Evidemment le premier chapitre de la Genèse est *historique*, Moïse y raconte exactement les grands faits de la création du monde dans leur ordre successif; — mais il n'en veut montrer que les lignes principales, les côtés qui l'ont frappé et qui pouvaient frapper aussi le peuple de Dieu. Son but, c'est de faire ressortir la puissance, la grandeur, la sagesse sublime du Créateur, et il l'a atteint, ce but, — en cette page grandiose qui vous transporte dans les régions de l'infini, et non dans les couches souterraines des assises dévoniennes.

Il est d'autres difficultés de détail qui vous déborderont si vous ne donnez point à votre cadre une grande largeur. Moïse attribue telle œuvre nettement déterminée à tel jour. Mais au contraire les créations subissent des enchevêtrements évidents que n'explique pas suffisamment la théo-

rie du *fait saillant*. Au troisième jour, par exemple, nous voyons des arbres, — des arbres sans soleil ? — Au cinquième, Dieu a créé *tout* être animé qui se meut dans les eaux, et *toute* espèce d'oiseaux, et cependant il y avait, la géologie l'atteste, des êtres animés auparavant.

Le P. Brucker, qui est résolument mais sagement concordiste, essaie de les résoudre, et les raisons qu'il donne doivent être mentionnées.

Moïse, dit-il, en déterminant l'œuvre de chaque jour a voulu marquer surtout les *créations initiales : commencement* du règne végétal au troisième jour, des animaux aquatiques et des oiseaux au cinquième, des animaux terrestres au sixième. Mais la création des plantes par exemple se *continue* au quatrième, au cinquième et au sixième. L'écrivain sacré tenait à faire voir sortant de la main divine les prémices de tous les êtres, plantes, oiseaux, animaux. Le savant exégète préfère cette opinion à celles des auteurs qui prétendent que Moïse s'est appliqué à décrire la production la plus *saillante* de chaque période.

Quant aux *arbres* et à *toutes* les plantes du troisième jour, à *tous* les animaux des eaux et à *tous* les oiseaux du cinquième jour, Moïse a pu parler ainsi pour « donner tout de suite un aperçu de l'exécution du décret en son entier ». C'est un *résumé par anticipation*, comme au verset 27 (Gen., I) où il dit : « Et Dieu créa l'homme à son image et il les créa mâle et femelle » ; bien qu'il n'ait pas encore été question de la création de la femme, racontée au chapitre suivant (II, 22). C'est d'ailleurs un procédé familier aux historiens modernes qui sacrifient souvent « la rigueur de l'ordre chronologique à quelque avantage plus essentiel. »

On aura beau faire, la concordance ne sera jamais parfaite entre le récit mosaïque et les systèmes scientifiques, mais on pourra toujours prouver que la Genèse n'est pas en contradiction avec la science, et c'est là le point essentiel. Les explications fournies par les concordistes prouvent que l'accord existe. Peut-on affirmer, avec le P. Castelein, que « sans le miracle de la révélation, l'on n'expliquera jamais le miracle de cet accord ? » Ce serait peut-être excessif. Moïse pouvait savoir, par ses lumières naturelles, que les plantes ont précédé les poissons, et ceux-ci les animaux terrestres. Cependant cette succession des êtres, toute simple qu'elle paraît, n'est signalée nulle part dans les cosmogonies antiques, et c'est ici que la supériorité de la cosmogonie mosaïque est tellement incontestable qu'elle en revêt un caractère divin. Qu'on fasse subir aux cosmogonies des Assyriens, des Indous, des Grecs, l'épreuve de la science moderne, et il n'en restera pas une ligne. Chose étrange ! les savants de Babylone et de Ninive, avec leurs instruments grossiers, prédisaient admirablement les éclipses ; et ils ne connaissaient pas le Dieu créateur ! Les Egyptiens bâtissaient de savantes pyramides, et ils adoraient des oignons ! Phidias même se prosternait devant les statues de marbre que son ciseau venait de polir. Les Grecs nourrissaient leur esprit de fables harmonieuses qui font sourire un enfant de cinq ans. Rome semble n'avoir conquis l'univers que pour faire affluer plus de dieux ridicules dans son Panthéon, et ses poètes célèbrent ces dieux-là ! De tout l'œuvre de Virgile, il ne reste que quelques vers raisonnables, ceux où il annonce la venue du Christ : *Jam nova progenies cœlo demittitur alto.* Ovide consacre son beau génie à chanter la cosmogonie qui avait seule faveur alors : *les Métamorphoses !* Voilà où ont abouti les sublimes efforts de l'homme !

Comme tout cela est petit, misérable devant cette simple ligne de Moïse :

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

C'est que son récit est inspiré, et la science moderne n'en démolira pas un seul iota. Les systèmes passeront, la vérité enseignée dans la Genèse demeurera éternellement.

Q. — De grâce, veuillez faire pour Clovis le même travail que vous avez fait sur Jeanne d'Arc dans l'*Ami du Clergé paroissial* ; vous rendrez service pour prêcher le jubilé de l'année. — Du moins, indiquez-nous un livre qui donne des anecdotes sur Clovis et sa famille. — A tout le moins encore, dites-nous donc ce qu'il y a de sûr historiquement sur ce sujet.

R. — I. On ne peut guère faire pour Clovis ce qui a été fait pour Jeanne d'Arc. Les documents certains sont rares ; ils disparaissent peu à peu sous l'effort de la critique moderne ; ils fondent à l'œil. Plus on étudie, moins on sait. Mais on sait mieux ; et les rares matériaux qui résistent à l'examen ont du moins gagné l'avantage de présenter une valeur désormais éprouvée.

Apocryphes, les six ou huit Diplômes attribués à Clovis ; — apocryphe, la Relation du colloque épiscopal tenu à Lyon entre ariens et catholiques devant le roi Gondebaud ; — apocryphe, la prétendue Lettre du pape Anastase II à Clovis ; — roman pieux, la *Vie de saint Arnulph*, de Tours ; — ne date que du milieu du VII^e siècle (et non du VI^e, comme on croyait), la *Vie de saint Waast, etc.*

Restent : la *loi salique*, qui, dans sa plus ancienne rédaction latine, appartient au temps de Clovis ; — une lettre de Clovis aux évêques ; — — quelques lettres à lui adressées par les évêques ou par Théodoric, roi des Ostrogoths. — Reste enfin et surtout *saint Grégoire de Tours* qui, né vers 538 et devenu évêque de Tours en 573, prit une part active aux évènements du VI^e siècle, voyagea beaucoup, recueillit partout des informations, des traditions orales. A ce titre, son témoignage est de la plus haute importance.

Seulement, en dehors de ces traditions orales, un autre élément, à peu près insoupçonné jusqu'ici, vient d'être reconnu dans son œuvre : ce sont les *emprunts qu'il a faits aux chants populaires.*

II. L'existence de cette source vive a été mise en pleine lumière par un de nos grands érudits chrétiens, M. Godefroid Kurth (professeur à l'Université de Liège) dans son *Histoire poétique des Mérovingiens*, publiée en 1893.

L'épopée, chez toutes les nations, a été la forme primitive de l'histoire : c'est l'histoire avant les historiens, telle que le peuple entier la raconte. Le peuple ne retient que ce qui frappe l'imagination et fait battre le cœur. Les faits réels ne valent que dans la mesure où ils servent à l'élaboration d'un certain idéal que le peuple a conçu et auquel il les plie et les ramène tous.

Les races germaniques, comme toutes les autres, ont eu leurs fragments épiques. Déjà Tacite les mentionne dans un texte célèbre : *Celebrant carminibus antiquis originem gentis conditorisque (Mor. Germ.*, 2; cf. *Ann.* II, 88); et, de nos jours, on a exhumé ce qui nous reste des chants nationaux des Goths, des Lombards, des Anglo-Saxons, des Scandinaves. Les Francs n'ont pas fait exception ; et l'écho de leurs chants retentit dans les récits des historiens, depuis les plaisanteries de Julien l'Apostat sur la rauque harmonie de leurs accords, jusqu'au versificateur contemporain du temps de Charlemagne, qui nous les montre célébrant, en des chants vulgaires, les aïeux les plus reculés du grand empereur.

Et ainsi, l'épopée *Carolingienne*, si brillante dans nos chansons de geste, n'est que l'héritière de l'épopée *Mérovingienne*, qui, elle-même se rattache à l'antique épopée *Germanique*. Des Germains de Tacite à Théroulde et aux plus récents trouvères, nulle solution de continuité, mais une hérédité ininterrompue qui transmet les légendes, une force qui les adapte, les combine, les remanie, les transforme.

Et l'épopée carolingienne, la dernière en date, a absorbé les autres. Le cycle mérovingien est venu se perdre dans le cycle carolingien à la manière d'un fleuve se perdant dans un lac qu'il alimente. Si son existence nous est connue par les textes des chroniqueurs contemporains, il est assurément difficile d'en démêler les traces à travers la multitude des souvenirs qui nous restent de cet âge [1].

C'est la tâche que s'est proposée M. Kurth. Il y a mis toute la sagacité d'un critique exercé et le zèle d'un chrétien désireux d'atteindre la vérité complète sur les origines religieuses de son pays.

On peut différer avec lui sur certains points de détail; dans l'ensemble, le résultat de ses travaux ne sera pas contesté. Son *Histoire poétique des Mérovingiens* a fait époque (1893) ; le *Clovis* qu'il vient de donner (Tours, Mame, in-4°, 1896) n'est qu'une nouvelle application du même principe.

III. Il s'agit donc de distinguer, dans Grégoire de Tours, les faits qui, dès l'origine, ont été l'occasion d'un petit poème épique, et les faits qu'il a reçus d'une tradition ecclésiastique authentique [1].

Or, parmi les faits que Grégoire prit à la légende épique, M. Kurth compte « l'histoire du mariage de Clovis, y compris celle des malheurs de Clotilde et de la vengeance qu'elle en tira par la suite, et celle de la manière dont Clovis se débarrassa des autres rois Francs. »

1° *Massacre des rois Francs.* Les traditions recueillies par le chroniqueur sur le meurtre de Chararic, de Ragnacaire et des siens, ne sont que des chants populaires. Des poètes barbares se sont plu à y peindre, avec des couleurs poussées au noir et des traits démesurément agrandis, les qualités et les défauts de leur héros. Clovis est ainsi devenu une sorte d'Ulysse. Chez lui, l'intelligence et la ruse se changent en sinistre duplicité; le courage et l'énergie, en férocité implacable. C'est l'idéal barbare : qu'en reste-t-il aux yeux de l'histoire? Tout ce qu'il en reste, dit M. Kurth, c'est la défaite des rois francs et la conquête de leurs domaines par Clovis [2].

Il y a plus : M. Kurth place dans les dix premières années de Clovis, entre 486 et 496, ces épisodes que Grégoire de Tours relègue aux dernières années. Par conséquent, s'il y a eu crimes, crimes d'Etat, ces crimes sont le fait de Clovis païen, et non de Clovis chrétien. M. Kurth s'appuie sur des présomptions tirées, les unes de l'époque où fut rédigée la loi salique, époque où tous les Francs vivaient déjà sous la seule autorité de Clovis ; les autres, de la fondation par Clovis, au commencement de son règne, de l'abbaye de Baralle au diocèse de Cambrai, sur le territoire donc de Ragnacaire. Quant à Grégoire de Tours, il ne serait certainement pas offensé de cette transposition. Les traditions qu'il a accueillies ne portaient pas de date. En les rejetant à la fin de son récit, il a fait ce que font encore les historiens en pareil cas, surtout les biographes (Voir, pour prendre

[1] Voir, sur les idées générales exprimées dans ce paragraphe, Léon GAUTIER, *les Epopées françaises*, t. I; Gaston PARIS, *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris 1865); Pio RAJNA, *Delle origini dell'epopea francese* (Florence 1884), travail très savant, et, dans son ensemble, définitif ; J. BÉDIER *(Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1894). — Dès 1836, FAURIEL leur avait frayé la voie dans son *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains.*

[1] Voir l'excellent travail que vient de publier, dans les *Etudes* des PP. Jésuites (n^os de mars, d'avril et de mai), le P. Chérot : *Clovis d'après son nouvel historien.* — Notez, par exemple, dans Grégoire de Tours, la phrase suivante, qui est tout ce que le pieux historien a su nous dire de la période comprise entre 486 et 496 : *Multa bella victoriasque fecit.* Cette sécheresse absolue et ce manque complet de renseignements, succédant brusquement à des récits pleins de détails pittoresques et de propos à effet, est un des indices les plus significatifs de la double source où Grégoire puise alternativement : les annalistes peu ou point renseignés, et les légendes populaires.

[2] Chararic aurait été le roi de Tongres ou de Thuringie, près de la fabuleuse Dispargum dont parlent nos manuels. Cette Dispargum, capitale primitive des Francs, « les recherches les plus obstinées n'ont jamais pu en découvrir l'emplacement. » On l'a identifiée tour à tour avec Diest, Duysborch en Brabant, Duisbourg dans la Prusse rhénane.

un illustre exemple, les derniers chapitres du *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire).

2° Quant à *Clotilde,* son cas est curieux. Nous sommes ici en présence d'une double tradition épique : l'une, dont l'écho nous est transmis par Frédégaire, au VII^e^ siècle ; l'autre, qui nous est connue par le *Liber historiæ,* œuvre du VIII^e^ siècle.

Or, la première tradition épique pousse Clotilde au noir, comme elle avait fait pour Clovis. Clotilde nous y apparaît sous les traits d'une furie vengeresse ou d'une sanglante valkyrie. Sa vie et tous les actes de sa vie sont consacrés à la vengeance, à la vengeance de sa famille. C'est une sorte de Frédégonde anticipée. Quelques Allemands ont été jusqu'à supposer qu'elle a servi de type primitif à la Chriemhild des Niebelungen. — Un exemple qui permettra de juger de cette férocité « idéale » : Clotilde, jeune fiancée, approchant des frontières du pays franc, « avant de quitter le sol de la Burgondie, pria ses guides de piller et d'incendier ce pays sur une étendue de douze lieues à la ronde. Lorsqu'ils l'eurent fait, avec la permission de Clovis, Clotilde s'écria : *Je te rends grâce, Dieu tout-puissant, de ce que je vois le commencement de la vengeance de mes parents et de mes frères !* »

La seconde tradition épique, au contraire, reflète les progrès de la civilisation. Ici, il n'est plus question du massacre des deux frères de Clotilde [1]. Puis, déjà les mœurs chrétiennes entrent dans la trame de la narration. C'est un dimanche, tandis que Clotilde se rend à la messe, qu'Aurélien se met sur son passage parmi les mendiants à qui la princesse distribue l'aumône. Clotilde objecte l'inconvenance qu'il y a pour une chrétienne à épouser un païen ; toutefois elle s'en remet à la volonté de Dieu. Aurélien, pour sa récompense, devient duc de Melun.

IV. Laissons aux écrivains du moyen-âge leur Clotilde, héroïne de roman. Que fut en réalité sainte Clotilde ? Sa jeunesse à Genève auprès de sa mère, la pieuse Carétène, avait dû être fort retirée, si nous jugeons des coutumes des Burgondes par celles des Visigoths. — Quels furent ses sentiments à la pensée d'épouser un roi païen ? Si l'on en juge par la suite de son histoire, elle ne vit là qu'une haute mission à accomplir, et elle résolut d'être cette *femme fidèle* par qui *l'homme infidèle est sanctifié.* — Comment se fit le mariage ? Là-dessus, nous n'avons que des conjectures, fort plausibles du reste, étant donné ce que nous savons des mœurs des Francs.

Clovis fut époux fidèle, à la différence des autres Mérovingiens qui, à côté de leur épouse légitime, issue comme eux du sang royal, ne se faisaient pas faute de contracter des unions passagères ou inégales avec leurs prisonnières, leurs servantes, les filles de leurs *fiscalins*. Clovis avait eu déjà, d'une femme de condition inférieure, un fils nommé Thierry. Mais, une fois marié à Clotilde, il ne fut plus question de la mère de Thierry. Quant à Thierry lui-même, il continua de grandir à la cour et devint un des personnages les plus célèbres des légendes germaniques, sous le nom de Théodoric le Franc.

On sait le baptême et la mort du premier fils de Clotilde, Ingomer ; le baptême, la maladie et la guérison de son second fils, Chlodomer. La tradition ecclésiastique, dont s'inspire ici Grégoire de Tours, donne à son témoignage une valeur sûre.

Puis, l'invasion des Alamans et la conversion de Clovis [1]. Seulement cette conversion ne s'opéra pas à Tolbiac ou Zülpich. La bataille de Tolbiac fut bien gagnée sur les Alamans, mais par le roi de Cologne, Sigebert. Toujours est-il qu'en 496 ils revinrent à la charge ; et cette fois Clovis se porta au devant d'eux. En quel endroit eut lieu la bataille, on l'ignore absolument. Grégoire de Tours, ni après lui aucun chroniqueur du moyen âge, n'a connu son nom. La fausse identification de Tolbiac fut imaginée pour la première fois en 1539 par l'humaniste Paulus Æmilius. Il faut donc désespérer de savoir jamais où se livra une bataille aussi décisive pour l'humanité que celle du pont Milvius. Voici l'hypothèse de M. Kurth : prise d'armes des Alamans, Gaule orientale en danger, marche rapide de Clovis sur l'Alsace à travers les Vosges et rencontre dans la vallée du Rhin.

En tout cas, si le lieu est inconnu, la scène est certaine [2], et immortelle.

Clovis converti n'eut de cesse qu'il n'eût accompli son vœu ; et, ce qui donna à cet évènement son caractère national, ses leudes le suivirent au baptistère de Reims, au nombre de trois mille [3].

[1] Ce massacre lui-même (et par conséquent, à plus forte raison, la vengeance qu'en aurait tirée Clotilde) est une invention épique, comme on peut le conclure d'une lettre de saint Avit de Vienne à Gondebaud. — Le récit même que Grégoire de Tours fait du mariage de Clotilde, n'est qu'un résumé concis du chant poétique reproduit plus tard au long par Frédégaire.

[1] Depuis trois siècles les Alamans luttaient contre Rome. Maîtres de la trouée entre le Rhin et le Danube, ils avaient occupé Augsbourg (où leur nom s'est conservé, dans la région appelée *Algau* : cf. notre dénomination d'*Alpes Algaviennes*), envahi ensuite l'Alsace et donné au vieil Argentoratum son nom moderne de Strasbourg ; de là ils s'étaient portés dans la 1^re^ Belgique ; Toul et Metz, Langres et Besançon avaient été villes alémaniques. Il était réservé à Clovis de les refouler définitivement chez eux, et ce fut la récompense de sa conversion sur le champ de bataille. Qui sera le Clovis moderne ?

[2] Voir S. Grégoire de Tours, écho d'une tradition ecclésiastique incontestée, et les lettres (authentiques) que Clovis reçut de Théodoric le Grand et de saint Avit de Vienne. — Clovis n'abusa pas de sa victoire. Au plaisir de triompher il joignit celui de pardonner. Sur le champ de bataille même, il accorda la paix à cette nation désarmée qui ne voyait plus de salut qu'entre ses bras, et harangua les troupes pour leur signifier la fin des hostilités. C'était agir en chrétien et non plus en barbare ; et c'est de quoi le félicite saint Avit, célébrant en lui cette miséricorde exercée avant la grâce du baptême.

[3] La narration du baptême de Clovis est tirée d'une *Vie de saint Remi* mentionnée par Grégoire dans son récit et écrite au lendemain de la mort du saint.

Quant aux soldats barbares retournés, après le licenciement de l'armée, sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, ils demeurèrent étrangers aux fêtes de Reims et à la révolution religieuse accomplie dans une sphère supérieure à la leur. On rencontrait encore des païens en Toxandrie à la fin du VIIIe siècle, et sur les rivages de la Flandre au XIe.

V. Clovis converti, Clotilde, comme si sa mission eût été terminée, rentre dans le silence de la vie privée ; la chronique se tait. Après la guerre victorieuse d'Aquitaine, elle préside à la fondation de la basilique des saints apôtres Pierre et Paul (plus tard Sainte-Geneviève) sur le mont Lucoticius qui s'élevait en face du palais de Constance Chlore et de Julien et qui, jusque-là couvert de tombeaux, avait donné son nom à Lutèce. Clovis en personne inaugura les travaux avec l'étrange appareil des rites germaniques : revêtu de ses armes et campé debout sur le terrain de la future église, de toute la force de son bras il lança droit devant lui sa hache d'armes : où la francisque retomba, la limite fut tracée.

L'église n'était pas encore achevée, que les restes de Clovis descendaient dans la crypte funéraire. Clotilde, avant d'y rejoindre son époux, dut traverser de terribles épreuves : massacre de ses petits-fils, guerre entre ses fils, malheurs de sa fille Clotilde mariée au roi Visigoth Amalaric.

On l'a accusée d'avoir engagé ses fils dans une guerre inexpiable contre les Burgondes, sous prétexte, aurait-elle dit, « de venger la mort de son père et de sa mère. » Ici, c'est la première légende, la légende féroce de Clotilde-Chriemhild, qui reparaît. Clotilde n'a point eu de parents à venger, ceux-ci n'étant point morts victimes de Gondebaud, comme on l'a cru d'après la légende. Puis, si elle avait eu quelque chose à venger, pourquoi attendre si longtemps ? pourquoi ne pas s'adresser à Clovis lui-même, qui en 500 fit la guerre aux Burgondes ? Et cette première guerre de Burgondie, Roricon est le premier qui, au XIIe siècle, ait imaginé de lui assigner pour motif le ressentiment de Clotilde.

Cette légende de sang écartée, il ne reste plus, pour remplir les dernières années de sainte Clotilde, que le touchant tableau, historique cette fois, que saint Grégoire de Tours nous trace de sa vie retirée auprès du tombeau de saint Martin, vie toute de prière et d'aumônes : « Ni la royauté de ses fils, dit le pieux écrivain, ni l'ambition du siècle, ni ses richesses ne l'entraînèrent à aucune chute ; mais son humilité l'a portée au sommet de la grâce. » C'est là, à Tours, qu'elle mourut, le 3 juin 545. Son sarcophage fut ramené à Paris, dans la crypte de la basilique de fondation royale, auprès de ceux de Clovis, de sa fille et de ses deux petits-fils, auprès de la dépouillle aussi de sainte Geneviève.

VI. *Relations de Clovis avec les évêques de Gaule.*

A. Ecartons d'abord les points qui manifestement *manquent de certitude* :

1o On a dit que saint Remi avait « fait le mariage » de Clovis et Clotilde. Rien absolument ne le prouve. Tout au plus aimerait-on « à se persuader — avec M. Kurth — que Clotilde chrétienne, à la veille d'épouser un païen, se sera adressée dans le trouble de sa conscience à quelque grand pasteur comme saint Avit. » Mais ce n'est qu'une conjecture.

2o Une autre légende, popularisée encore par l'art (voyez le rétable et les bas-reliefs de Sainte-Clotilde à Paris), veut que saint Remi ait béni solennellement l'union des deux fiancés. — Mais ici encore les preuves manquent ; et la légende est-elle même vraisemblable, le fiancé restant païen ?

3o L'affaire du vase de Soissons. On a fait ce raisonnement : une pareille merveille d'orfèvrerie ne pouvait provenir que de la basilique de Reims. Donc l'évêque qui l'a réclamée est bien saint Remi. — Mais Grégoire de Tours, prodigue pourtant de détails, ne parle ici ni de Reims ni de saint Remi. Ce n'est qu'avec Hincmar, archevêque de Reims au IXe siècle, et Flodoard, chanoine de la même ville au Xe, que la tradition du vase de Soissons se localise à Reims. Autorités un peu tardives, un peu rémoises, et trop souvent prises en défaut là où leur témoignage peut être contrôlé, par exemple à propos du baptême de Clovis, qu'elles mettent à Pâques et non à Noël !

B. Ces légendes mises de côté, voici les points qui restent *certains*. Ils sont assez brillants d'ailleurs pour éclairer d'une vive lumière les relations de l'épiscopat avec la royauté chrétienne naissante.

1o C'est d'abord une lettre de saint Remi à Clovis encore païen. Elle est, suivant M. Kurth, de 481, l'année même de l'avènement du roi ; d'autres en font descendre la date jusqu'en 486, année de la prise de Soissons. Peu importe. Elle est magnifique :

« Une grande rumeur est arrivée jusqu'à nous, à savoir que vous avez pris en main l'administration de la IIe Belgique... Avant tout, conduisez-vous de telle sorte que le jugement du Seigneur ne vous abandonne pas... Vous devez vous entourer de conseillers qui puissent faire honneur à votre réputation. Faites le bien. Soyez chaste et honnête. *Ayez de la déférence pour vos évêques et recourez toujours à leurs avis. Que si vous vous entendez bien avez eux, votre province ne peut que s'en trouver mieux.* Encouragez votre peuple. Relevez les affligés, protégez les veuves, nourrissez les orphelins, afin qu'il vous revienne que tous vous aiment et vous craignent. Que la voix de la justice sorte de vos lèvres. N'attendez rien des pauvres ni des étrangers, et n'acceptez d'eux aucun présent. Que votre prétoire soit grand ouvert à tout le monde, et que personne n'en sorte dans la peine. Toutes les richesses que vous tenez de vos pères, servez-vous en pour délivrer les captifs du joug de la servitude... Que vos propos soient joyeux avec les jeunes gens ; mais traitez

d'affaires avec les vieillards, si vous voulez être jugé digne de régner. »

Quel esprit de foi, quelle force d'espérance dans cet évêque qui aborde un barbare avec un pareil langage !

2° Clovis païen eut-il d'autres relations avec l'épiscopat ? Aucun document authentique ne nous l'assure ; mais on peut le conjecturer en toute certitude. D'abord saint Remi, évêque de Reims depuis 457 (il était né vers 435), jouissait, par toute la Gaule, d'une telle autorité, que sa voix ne put rester isolée. Puis, il faut se rappeler comment s'opéra le passage de la Gaule septentrionale sous la domination de Clovis. Ce fut surtout une conquête morale. Dès le début, dès avant le baptême, nous voyons Francs et Gallo-Romains se rapprocher, se fusionner, fraterniser, et les indigènes jouir « d'une situation si exceptionnellement favorable qu'on pourrait demander, dit M. Kurth, si ce n'est pas eux qui se sont annexé les Francs. » Or, une telle situation ne s'est pas établie d'elle-même ; et qui a pu la ménager ? qui, en dehors de l'épiscopat ? Les évêques d'ailleurs poursuivaient ici le glorieux rôle de « défenseurs des cités » qui leur était échu depuis plus d'un siècle. Autour d'eux tout tombait ; seuls debout, ils attiraient et groupaient tous les éléments de vie que la Providence destinait à la régénération du monde romain.

3° Aussi voyons-nous l'épiscopat accourir à la grande solennité de Reims, en 496, et affirmer ainsi, par sa présence, le caractère national de l'évènement. Et c'est non seulement l'épiscopat du royaume salien, mais aussi des évêques des royaumes voisins, Burgondie et Wisigothie, qui sont invités à la cérémonie. On le conclut d'une lettre de saint Avit de Vienne à Clovis : « Que dirai-je de la glorieuse solennité de votre régénération ? Je n'eus pas le bonheur d'en être le témoin et d'y apporter mon ministère : de loin cependant je participais à toutes vos joies. C'était une faveur que nous avait réservée la divine Bonté. Quelque temps avant votre baptême, votre royale humilité daignait nous apprendre par un messager que vous étiez au rang des catéchumènes déjà prêts à recevoir le sacrement *(competentem vos profitebamini)*. Après cette nouvelle, lorsque la nuit sainte fut arrivée, nous étions pleins de confiance et assurés de votre bonheur. Nous voyions en esprit cette scène solennelle : un cortège nombreux de pontifes prêtant à l'envi leur ministère à cette action sainte où un grand roi allait recevoir sur ses membres l'eau régénératrice *(Cum adunatorum numerosa pontificum manus sancti ambitione servitii membra regia undis vitalibus confoveret)*. »

Saint Avit avait toujours rêvé de ramener les Burgondes à la foi catholique. En vain. Gondebaud n'osait braver son clergé arien. Désormais, après l'évènement de 496, c'est Clovis qui devient, aux yeux de tous, l'homme providentiel, le missionnaire désigné de l'Evangile :

« La Providence divine, lui écrit saint Avit, a découvert l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous. *Votre foi, c'est notre victoire à nous.* »

Et plus loin, n'est-ce pas déjà une ébauche de l'idée impériale médiévale que nous révèlent les lignes suivantes ? « Que les Grecs se réjouissent d'avoir élu un prince qui partage votre foi (Anastase). Mais désormais ils ne seront plus seuls à jouir d'un avantage si précieux. L'Occident, grâce à vous, brille aussi de son éclat propre, et il voit un roi faire resplendir une lumière qu'il a *autrefois* connue. »

Enfin : « Ajouterai-je quelques exhortations ?... Vous prêcherai-je la foi ?... ou bien l'humilité, alors que *depuis longtemps déjà vous nous rendez spontanément les égards que vous impose maintenant envers nous votre profession de foi ?...* Il ne me reste qu'un progrès à vous souhaiter, et le voici : puisque Dieu va faire, par vous, de votre nation *sa nation*, allez porter une part de votre trésor, ces semences de foi contenues dans votre cœur, à ces *peuples de l'au-delà* (*ulteriores*, au-delà du Rhin) qui, vivant jusqu'ici dans leur ignorance naturelle, n'ont encore été gâtés par aucun germe des fausses doctrines ; n'ayez ni honte ni crainte de leur envoyer des ambassades même pour cet objet, afin de soutenir la cause de Dieu qui a tant glorifié la vôtre. Ainsi les peuples étrangers encore païens se rangeront d'abord sous votre empire au nom de la religion ; ils garderont par ailleurs leur indépendance ; mais ils ne se distingueront plus qu'à titre de nations et seront unis dans la personne du prince. »

4° Désormais l'alliance est scellée entre les Francs et l'Eglise. La Providence, suivant la pensée de saint Avit, a découvert l'arbitre du temps. Clovis est acclamé par les évêques de son royaume du Nord ; il est attendu comme un Messie libérateur par les évêques de Burgondie et de Wisigothie. Ceux-ci ne sont pas des traîtres à leurs souverains ariens, comme on les en a accusés ; ils ne provoquent pas l'évènement, mais ils savent qu'il ne peut manquer de se produire. Ce sont des *ralliés* de la veille. Ils ont vu, depuis un siècle, tant d'établissements éphémères, tant de ruines et d'écroulements ! Autour d'eux, des âmes faibles, des esprits étroits croient à la fin du monde, ne conçoivent rien en dehors de l'unité romaine, se ferment obstinément à l'idée que de cette barbarie puisse surgir une nouvelle et plus splendide efflorescence de civilisation chrétienne... Eux, nos grands évêques du v^e siècle, n'ont jamais cru les destinées de l'Eglise liées à celles de l'empire ; ils regardent, non sans effroi, mais avec amour toujours, cette barbarie qui liquide la pourriture du vieux monde ; ils attendent l'heure de la Providence : et quelle heure lumineuse, quelle éclatante révélation que Tolbiac et Reims ! Quand la Providence a-t-elle parlé plus clairement ?

(A Langres — au début même des premières conquêtes franques, s'il faut en croire Junghans ; plus tard, d'après M. Kurth — l'évêque saint Aprunculus fut soupçonné par les Burgondes d'être du parti des nouveaux conquérants. Menacé de mort, il dut s'enfuir jusqu'en Wisigothie, où l'attendait le siège épiscopal de Clermont, laissé vacant par saint Sidoine. Son départ ne changea point la situation dans sa première église : tout le monde dans la cité langroise *désirait d'amour* la domination des Francs!)

A lire, sur les relations de Clovis avec le clergé gaulois, la thèse très érudite de M. l'abbé MALNORY : *Saint Césaire évêque d'Arles (503-543)* (in-8, Paris, Bouillon, 1894 : 103e fascicule de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes)*. — On trouvera beaucoup encore à prendre dans le vieux livre de l'abbé GORINI : *Défense de l'Eglise;* — dans MONTALEMBERT : *Moines d'Occident* (quelques chapitres en ont été détachés et réunis en un petit vol. in-12 à 1 fr. sous ce titre : *Les moines en Gaule sous les premiers mérovingiens,* Paris, E. de Soye) [1] ; — surtout dans Mgr FREPPEL, qui entendait et exposait merveilleusement la philosophie de l'histoire de France : *Panégyriques de sainte Clotilde, de sainte Geneviève, de saint Germain d'Auxerre, de saint Hilaire; Discours sur le rôle de l'épiscopat dans l'Histoire de France (Œuvres oratoires,* passim).

Sur ce rapprochement entre l'Eglise et la barbarie, lisez les belles paroles qu'écrivait naguère M. Delaborde (*Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1896) : « Telle évolution qui se fait sous nos yeux et dont le sens nous échappe, se justifie par une expérience remontant à quinze siècles. Plusieurs à notre époque s'étonnent et s'attristent en voyant la papauté se séparer de ses amis les plus anciens et les plus fidèles pour tendre la main à des ennemis à peine réconciliés et qui ne semblent guère se hâter de répondre à ses avances. On l'accuse d'innover follement : on se trompe, elle se souvient. — Elle se souvient que, lorsque cet empire romain, dont on avait pris l'habitude de confondre le nom avec celui de la civilisation, fut sur le point d'être submergé par le flot des invasions barbares, l'Eglise, se sachant nécessaire au salut de l'humanité, eut l'étrange courage de séparer son sort de celui des Césars chrétiens, de rompre avec le glorieux passé qui avait fait de l'Empire quelque chose comme la forme définitive et sacrée du gouvernement du monde, et d'aller aux masses terribles qui promenaient l'incendie et le pillage là où l'empereur n'avait plus assez de force pour faire régner la félicité romaine. Comprenant que le monde ne pouvait être sauvé que par l'infusion d'un sang nouveau, elle osa dire par la bouche de Paul Orose : *Si la conversion des barbares doit être achetée au prix de la chute de Rome, il faut encore s'en féliciter.* — Parole effrayante et qui dut paraître blasphématoire aux générations qui l'entendirent, mais que l'histoire a justifiée! Qui donc oserait aujourd'hui reprocher aux chefs qui ont guidé l'Eglise à travers ces orages, d'avoir, pour emprunter l'expression d'un historien moderne, M. Godefroid Kurth, *hardiment donné leur coup de barre dans la direction de l'avenir?* »

On a plaisir à lire de pareilles lignes dans la *Revue des Deux Mondes;* et notre auteur qui consacre son article au grand schisme d'Occident, poursuit :

« Là où l'empire avait péri, la papauté a survécu. Elle traversa bien d'autres crises, mais le fait d'avoir résisté à la plupart de ces épreuves ne lui est pas particulier... Elle a survécu à l'indignité de quelques-uns de ceux qui ont porté la tiare... ; mais combien de monarchies ont survécu à des rois indignes? Sa force de résistance, pour merveilleuse qu'elle soit, ne suffirait pas à la revêtir d'un caractère *surnaturel,* s'il ne lui avait été donné, à un moment de son histoire, de triompher de la loi commune imposée à tout ce qui est humain par Celui-là même qui a donné un chef à l'Eglise : *Toute maison divisée contre elle-même périra,* a-t-il dit, et ses paroles ont toujours trouvé dans les faits une implacable confirmation. Seule la papauté, comme pour manifester au monde sa *divine* origine, a pu sortir victorieusement d'une épreuve fatale à tout ce qui n'est pas elle... La barque de Pierre s'était rompue en deux ; cependant, loin de sombrer comme on devait le croire, les épaves surnagèrent. Longtemps, sous des pilotes ennemis, ballottées par les tempêtes d'un des siècles les plus troublés de l'histoire, elles faillirent se briser mutuellement, jusqu'au jour où, grâce aux efforts communs des naufragés, elles finirent par être indissolublement réunies sous un seul chef... — A toutes les attaques, la papauté n'a qu'une réponse : elle dure. Elle dure, non pas inerte ni défaillante, mais fortifiée de son passé, vivante de son activité présente, jeune de la conscience de son avenir. Elle dure comme elle a duré, malgré ses innombrables épreuves, — malgré le schisme d'Occident, la plus dangereuse de toutes, — comme elle durera encore le jour où, selon la magnifique image de Macaulay, quelque voyageur venu des florissantes cités de la Nouvelle-Zélande, s'assoira sur une arche brisée du Pont de Londres pour esquisser les ruines de Saint-Paul s'élevant au milieu d'un désert. »

Q. — Un jeune homme occupant une certaine situation dans le pays va se marier. Il me fait part de son mariage, en ajoutant : « Monsieur l'abbé, c'est vous que j'irai trouver le matin de mon mariage. Vous

[1] Aujourd'hui chez Téqui, rue de Tournon, 29, in-12 de 170 p. — Dans la même collection, vous trouverez une bonne *Vie* (traditionnelle) *de sainte Clotilde,* par Roussel Saint-Georges, in-12 de 180 p., 1 fr. — Du grand ouvrage de Montalembert ont été détachés aussi et publiés à part les chapitres relatifs à *S. Colomban apôtre de la Calédonie,* in-12 de 270 p., 1 fr. 50.

m'avez dit vous-même que nous nous entendrons toujours pour *cette affaire-là.* » Nous avions eu, en effet, souvent des conversations ensemble. Ce jeune homme m'avait dit qu'il était... *franc-maçon*, mais qu'il n'avait pas été reçu ici (où d'ailleurs il n'y a pas de Loge établie, bien que je connaisse d'autres Frères). Son père est mort *franc-maçon.* Avant de mourir il lui avait fait *promettre* de se faire recevoir franc-maçon, tout en lui laissant, me dit-il, sa *liberté avant de mourir.* Or ce jeune franc-maçon va à la messe de temps en temps, ne manque pas sa prière du soir, *Pater, Ave,* porte le scapulaire et la médaille de la T. S. V. (il a navigué).

Il y a quelques années il est allé, je ne sais pour quel motif, se confesser à un religieux que je connais beaucoup pour sa grande expérience, et celui-ci lui a refusé l'absolution, l'a renvoyé, dit-il, parce qu'il ne voulait pas renoncer à la franc-maçonnerie.

Tout cela, je le savais par lui-même au moment où il vint m'annoncer son mariage et sa visite. J'oubliais de dire qu'il ajouta : « Ce ne sera pas long, j'ai fait tout ce que font les jeunes gens, mais je n'ai ni tué ni volé. »

J'avais encore quelques semaines, je me mis donc à consulter les quelques livres de mon curé, afin de préparer l'ouverture la plus large possible à la rentrée de cette brebis au bercail. Je lui passe même un petit livre nouvellement paru : *Le franc-maçon de la sainte Vierge,* et enfin je prie pour lui.

Le jour fixé, il arrive : « M. l'abbé, je vous ai déjà dit que je n'ai ni tué ni volé, j'ai fait tout le reste. » Après lui avoir rappelé l'importance de la bénédiction divine dès le début de sa nouvelle vie, bénédiction qui ne s'accorde qu'à celui qui s'est bien préparé au sacrement, je lui fais spécifier certaines fautes, et je vois qu'il n'avait pas tout fait. Il répond avec simplicité à toutes mes questions. — Vous n'avez plus rien à dire? — Non. Alors j'entame la question principale. Je lui rappelle les anathèmes de l'Eglise, non pas contre les personnes mais contre la secte. — Je suis allé trois fois de ma vie dans des Loges : je n'ai jamais entendu mal parler de la religion ; j'y ai donné mon nom parce que cela peut me rendre service ; dans quelque pays que je me trouve, je ne serai jamais abandonné ; et puis j'ai promis à mon père, je ne puis pas lui manquer de parole : je m'en repentirais toujours, je serais parjure !

Toutes mes raisons n'ont pu rien y faire : en renonçant à la franc-maçonnerie, il prétend qu'il sera parjure. Je lui dis que je ne puis lui donner l'absolution, et je l'engage avec le plus de douceur possible à demander à la sainte Vierge de l'éclairer.

C'est bien triste, Monsieur le directeur, de voir le résultat de l'ignorance : car, pour moi ce n'est que l'ignorance et non la méchanceté. Aussi je ne désespère pas que la grâce l'éclaire et le touche. J'espère que sa jeune épouse, sincèrement pieuse, y aidera. Cela posé,

1° Dites-moi donc, Monsieur le directeur, si j'ai bien fait ; comment il aurait fallu m'y prendre pour mieux faire. Que faire à l'avenir? Je ne désespère pas, pêcheur du bon Dieu, de prendre ce poisson.

2° Si je réussis, dois-je me faire remettre les insignes francs-maçonniques à moi-même, ou me contenter de lui ordonner de les détruire?

3° *Quid* pour le pouvoir d'absoudre? Peut-on le demander à l'avance, pour un cas qu'on prévoit?

R. — Ad I. Jusqu'à présent, vous avez fait exactement ce qu'il y avait à faire. Votre cas est loin d'être isolé. Nous l'avons nous-même plus d'une fois rencontré. La bonne foi peut exister et existe en fait chez beaucoup de francs-maçons des degrés inférieurs. Ils ne sont nullement à même de juger la secte en connaissance de cause. On a soin de leur dissimuler prudemment ce qui pourrait choquer leur éducation chrétienne ou leurs principes philosophiques, s'ils en ont à l'avance d'arrêtés en matière religieuse. D'ailleurs, comme ils ne fréquentent les loges qu'à de rares intervalles, et dans des occasions où tout s'y passe correctement, ils sont hors d'état de voir la franc-maçonnerie sous son vrai jour et de l'apprécier comme nous le faisons nous-mêmes.

Le confesseur a cependant le devoir absolu d'éclairer son pénitent franc-maçon et de lui refuser l'absolution s'il ne veut pas de se soumettre aux jugements de l'Eglise qui condamnent toute participation aux sociétés secrètes. On ne peut, malgré tout, considérer comme suffisamment disposé, et de bon propos, celui qui prétend préférer son opinion propre aux décisions expresses de l'autorité spirituelle du Saint Siège.

Il convient évidemment de traiter doucement cette sorte d'opposants, quand surtout on a de bonnes raisons de supposer qu'ils ont assez de foi au fond du cœur et assez d'inclination à revenir aux pratiques de la vie chrétienne pour ne pas prolonger indéfiniment leur résistance. Leur opposition d'ailleurs, comme celle qui se rencontre dans le cas proposé, provient plutôt d'une erreur que d'un manque de bonne volonté. Raison de plus de ne rien brusquer et de les éclairer en leur faisant entrevoir une réconciliation facile le jour où, après plus sérieux examen, ils seront devenus accessibles à des désirs et à des sentiments meilleurs.

Continuez de voir votre franc-maçon ; et tout en maintenant énergiquement, sans apparence de faiblesse ni de concession, les principes sur lesquels vous ne pouvez à aucun prix transiger, traitez-le avec douceur et affection. Justifiez de votre mieux à ses yeux les prohibitions et pénalités ecclésiastiques. Conseillez-lui la lecture de bons ouvrages (Bataille, Margiotta, Kostka, etc.) sur la matière, et tâchez d'en savoir vous-même assez làdessus pour fortifier, par un mot dit à propos, par un argument sans réplique, la persuasion que vous avez à cœur d'introduire dans son esprit.

Pour le reste, c'est l'affaire de la grâce : priez et faites-le prier, si possible. Ce serait encore le moyen le plus expéditif et le plus sûr de le bien convertir.

Ad II. Au moment où vous le confesserez, vous devrez exiger qu'il vous remette à vous-même les insignes maçonniques. Ainsi l'exige la condition ordinairement ajoutée à la délégation que Rome accorde aux évêques pour absoudre de la censure d'excommunication encourue par les francs-maçons :

« ...facultatem absolvendi a censuris et pœnis « ecclesiasticis eos qui sectis vetitis, Massonicis, « aut Carbonariis, aliisque similibus, nomen de- « derunt aut favorem præstiterunt, ita tamen ut a « respectiva secta omnino se separent, eamque « abjurent, *libros, manuscripta ac signa sectam « respicientia, si quæ retineant, in manus absol- « ventis tradant,* ad Ordinarium quamprimum « caute transmittenda, aut saltem, si justæ gra- « vesque causæ id expostulent, comburenda... »

Vous devriez même, aux termes de ce texte,

transmettre à l'Ordinaire du lieu les insignes qui vous auraient été ainsi livrés. Mais comme il peut y avoir là très facilement péril de violation du secret de la confession, surtout dans la communication de diplômes contenant le nom propre du pénitent, vous pourrez tout simplement user de la faculté qui vous est laissée de détruire immédiatement, vous-même, par le feu, tous ces vestiges d'affiliations maçonniques, que vous ne devez en aucun cas conserver pour vous ni chez vous.

Ad III. Puisque vous avez instruit votre homme des censures portées par l'Eglise contre les francs-maçons, il n'est plus excusable du chef d'ignorance, qui permet parfois, souvent même, de conclure à la non-existence des censures. On sait en effet, qu'une peine, en général, n'est pas encourue *ipso facto* par ceux qui l'ignorent. Mais ce n'est pas le cas actuel. Donc, vous devrez absoudre d'abord de la censure d'excommunication de la Const. *Apostolicæ Sedis*, § II, n. 4.

Pour l'absolution de cette excommunication réservée au Pape, trois moyens vous sont offerts :

1º Attendre la confession du pénitent, et, si vous le jugez cette fois bien disposé, le prier de revenir plus tard : dans l'intervalle vous demanderez la faculté de l'absoudre (sans le nommer bien entendu) soit à l'évêque, soit en écrivant directement à Rome, au Grand Pénitencier. Le plus simple est de demander délégation à l'évêque du lieu qui, comme tous les autres, doit avoir reçu un large indult avec faculté de subdélégation pour ce cas et pour plusieurs autres censures réservées de la Const. *Apostolicæ Sedis*.

2º Prendre vos précautions à l'avance, comme vous en avez l'intention, en demandant la faculté d'absoudre un franc-maçon, pour un cas isolé. On peut très bien vous accorder ce pouvoir à l'avance. Vous pourrez dès lors sans difficulté ni retard vous en servir quand l'heure sera arrivée. Mais, rigoureusement parlant, vous n'êtes pas tenu de faire cette démarche, qui serait pur zèle de votre part, et pourrait, en outre, se trouver sans effet utile si votre homme ne se décidait pas à se confesser.

Il serait mieux d'exposer votre situation tout bonnement au Cardinal Grand Pénitencier et de lui dire, qu'étant en pays de missions lointaines, exposé à rencontrer des cas de ce genre dans l'exercice de votre ministère, le recours à Rome ou à l'Ordinaire peut entraîner des retards fâcheux ; qu'en conséquence on veuille bien vous donner directement une faculté d'absoudre (même, si l'on y tient, limitée *ad tempus* ou *ad certum numerum casuum*). Il est infiniment probable qu'on accèdera à vos désirs, et vous aurez dès lors les mains libres. On s'imagine à tort, en France, que c'est toute une histoire d'écrire directement à Rome et d'en obtenir ce dont on peut avoir besoin.

3º Enfin vous pouvez attendre tranquillement l'instant où votre jeune homme, décidé à se confesser, viendra vous trouver ; et alors, si vous jugez prudemment qu'il y aurait grave inconvénient à lui faire attendre l'absolution pendant tout le délai nécessaire à l'obtention des pouvoirs qui vous manquent, vous pourrez absoudre directement et tout de suite, sans autre formalité, en vertu du décret du S. Office en date du 26 juin 1886, lequel confère à tous les confesseurs indistinctement la faculté d'absoudre des censures réservées au Pape, mais seulement *in casibus vere urgentioribus*. Voici d'ailleurs le texte de cet important document que l'*Ami* a déjà plus d'une fois rappelé à l'attention de ses lecteurs :

« *In casibus vere urgentioribus, in quibus absolutio differri nequeat absque periculo gravis scandali vel infamiæ, super quo confessariorum conscientia oneratur, dari potest, injunctis de jure injungendis, absolutio a censuris, etiam speciali modo Summo Pontifici reservatis, sub pœna tamen reincidentiæ in easdem censuras, nisi, saltem infra mensem, per epistolam et per medium confessarii absolutus recurrat ad Sanctam Sedem.* »

D'après la dernière partie de ce texte vous devrez donc, après avoir donné l'absolution, écrire à la S. Pénitencerie *infra mensem*, lui notifier le fait de l'absolution donnée par vous et les causes urgentes qui vous y ont déterminé, et déclarer que le converti se tient prêt à recevoir les avis qu'on croira devoir lui donner. Vous aurez soin, s'il y a lieu, de faire remarquer que le caractère du pénitent, son milieu, son genre de vie, permettent ou ne permettent pas de se montrer exigeant, pour le cas où l'on voudrait imposer un complément de pénitence.

Ce recours à Rome, après absolution, est de toute nécessité. Gardez-vous de vous en inquiéter. Si la réponse qui vous sera faite ne vous convient pas, si vous la trouvez par exemple d'exécution trop difficile, écrivez une seconde fois et insistez doucement : on tiendra compte de vos observations.

En résumé, c'est le second parti qui nous semblerait, dans votre cas, le plus simple et le plus sûr. Demandez donc à l'avance tout pouvoir nécessaire pour absoudre, si vous avez de sérieuses raisons, vraiment probables, d'espérer pour un avenir prochain, la conversion du sujet qui vous intéresse.

Q. — *Sur la communion en viatique.* — Beaucoup de théologiens enseignent que l'on peut donner plusieurs fois le *saint Viatique* au malade qui est en danger de mort, et cela durant la même maladie.

Billuart et un autre théologien disent qu'on peut donner plusieurs fois la communion à un malade qui n'est pas à jeun et qui a déjà reçu le Saint Viatique, et cela dans la même maladie, si le danger de mort persévère. Mais alors on ne la donne pas *per modum viatici*.

Le Viatique, dit Billuart, ne doit être administré qu'une fois. Peut-on suivre cette opinion ?

R. — On peut et on doit suivre l'opinion de Billuart, qui est celle de beaucoup d'autres, celle